



# PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE MONDONVILLE



## Préambule

Fondée sur des cycles écologiques naturels, la Gestion Différenciée est une approche novatrice dans l'entretien des espaces verts et naturels. Elle répond à la volonté des élus de Mondonville de rendre sa place à la biodiversité dans un milieu urbain en constante évolution. Pour ce faire, la Gestion Différenciée réintroduit les fonctions naturelles des écosystèmes de manière à réduire l'intervention humaine, optimiser les ressources disponibles et limiter l'usage des produits chimiques.

Le document suivant est le document d'ambition du Plan de Gestion Différenciée. Il rappelle dans un premier temps le contexte socio-environnemental dans lequel se situe la commune de Mondonville. De ce fait, il justifie le besoin de la Gestion Différenciée, et de manière plus générale, de l'Atlas de la Biodiversité Communale dans lequel elle s'inscrit.

Dans un second temps, ce document d'ambition décrit, pour chaque type d'espace vert et naturel mondonvillois, les objectifs en matière d'entretien qui y sont associés. Il analyse ainsi les besoins de chaque espace, ses contraintes et ses enjeux, fait le constat des pratiques qui y sont déjà mises en œuvre et détermine un objectif à atteindre.

Toutefois, il est à rappeler que le document suivant est un document d'ambition, non un document technique et ne cherche en aucun cas à décrire de manière exhaustive les futures pratiques à mettre en place sur la commune.

En d'autres termes, le document suivant répond au « quoi ? » et au « pourquoi ? », et non au « quand ? » et au « comment ? ».

Il est adressé aux citoyens de Mondonville, à ses élus, ses agents, ou à toute personne extérieure intéressée par la Gestion Différenciée, afin de comprendre l'ambition de la commune de rendre sa place à la biodiversité en ville.

# Sommaire

Introduction.....	5
La Commune de Mondonville et ses enjeux écosystémiques .....	7
Présentation de Mondonville.....	7
Les espaces naturels mondonvillois .....	10
L'Atlas de la Biodiversité Communale.....	16
Le Plan de Gestion Différenciée des espaces verts communaux .....	19
Les espaces verts communaux.....	19
Espaces ornementaux.....	22
Espaces jardinés.....	24
Parcs & Jardins.....	26
Accotements & terre-pleins .....	28
Stationnements.....	30
Espaces naturels .....	32
Espaces boisés.....	34
Documents Annexés.....	35
Application Cas concret.....	37
Le Parc de la Tuilerie.....	37
Conclusion.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

# Introduction

Consciente des enjeux de son territoire et de la fragilité de ses écosystèmes, la commune de **Mondonville** s'engage pour mettre la biodiversité au cœur de ses projets territoriaux.

La municipalité en place en a d'ailleurs fait une priorité lorsqu'elle s'est engagée dans la création d'un **Atlas de la Biodiversité Communale** (ABC), un projet qui se déroulera du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 30 septembre 2025. Il permettra de reconnaître le patrimoine écologique mondonvillois, et d'en développer la connaissance pour mieux le préserver.

Cet ABC donnera par ailleurs un cadre cohérent aux actions engagées pour la nature, intégrera tous les acteurs du territoire ; élus, agents municipaux et citoyens, et fédèrera une stratégie sur la biodiversité.

Grâce à l'ABC et aux connaissances que celui-ci apporte, la commune s'engage pour la mise en œuvre d'un **Plan de Gestion Différenciée** de ses espaces verts communaux. Il s'agit là d'intégrer les enjeux des habitats naturels et des espèces dans tous les projets d'aménagement urbain, et ceci au moyen de formations par les élus et agents, ainsi que d'un accompagnement des spécialistes partenaires du projet.

Plus concrètement, la gestion différenciée cherche à définir pour chaque espace vert communal ses **enjeux**, ses **besoins**, ses **fonctions**, et à adapter sa gestion en conséquence. La démarche est ensuite formalisée dans ce Plan, un document qui se veut stratégique et opérationnel, offrant des orientations claires et des actions concrètes conciliant les impératifs de développement urbain avec la protection de l'environnement.



# La Commune de Mondonville et ses enjeux écosystémiques

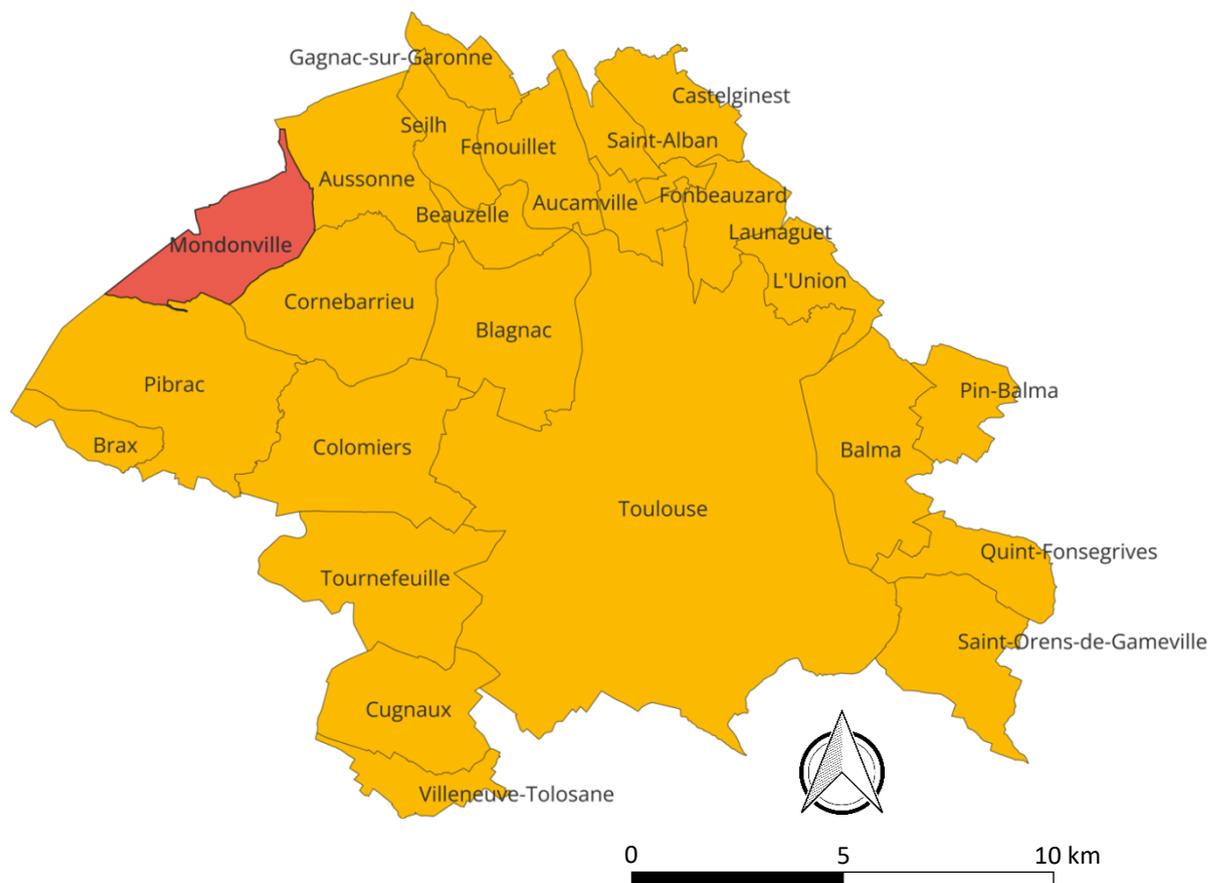
Partie

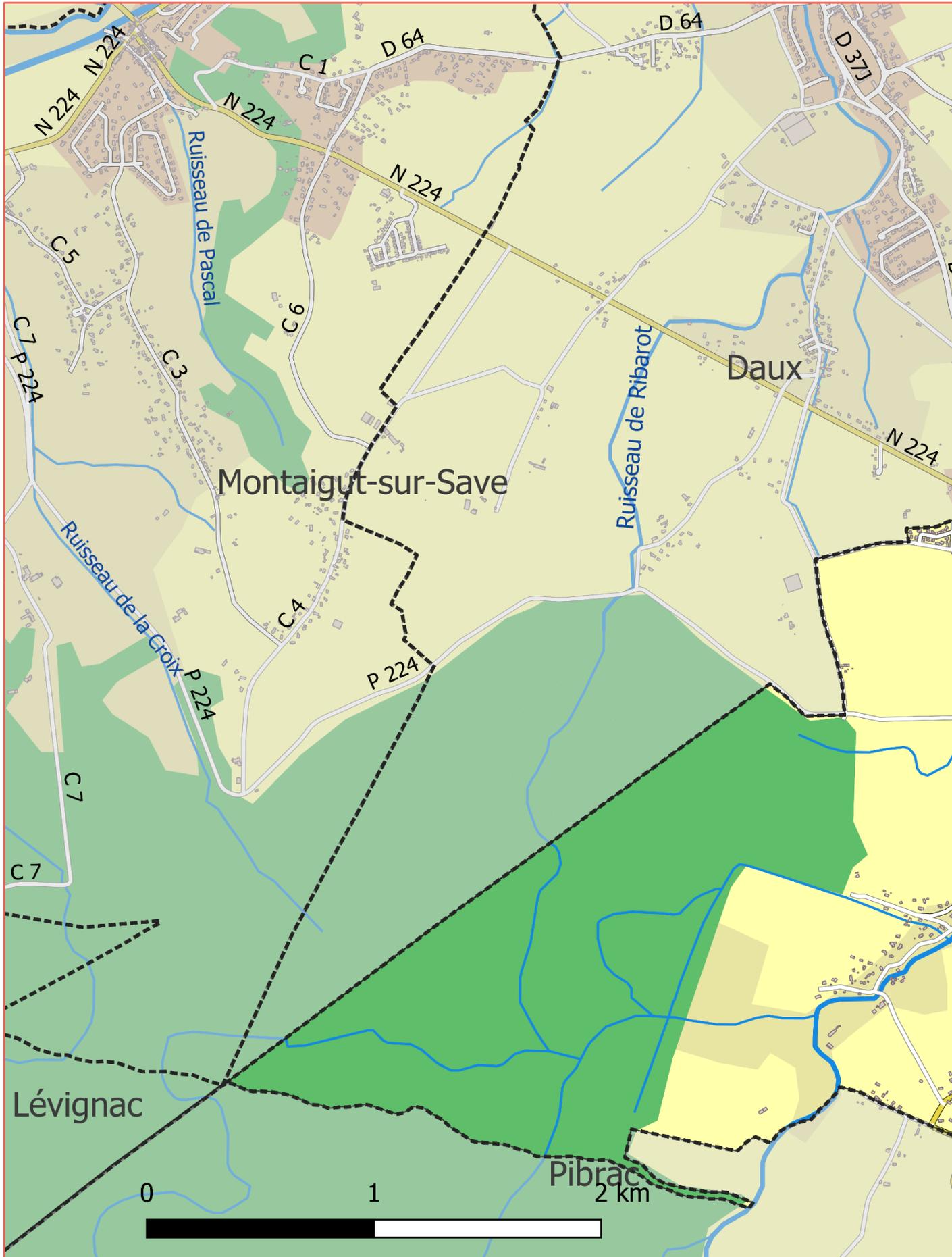
## Présentation de Mondonville

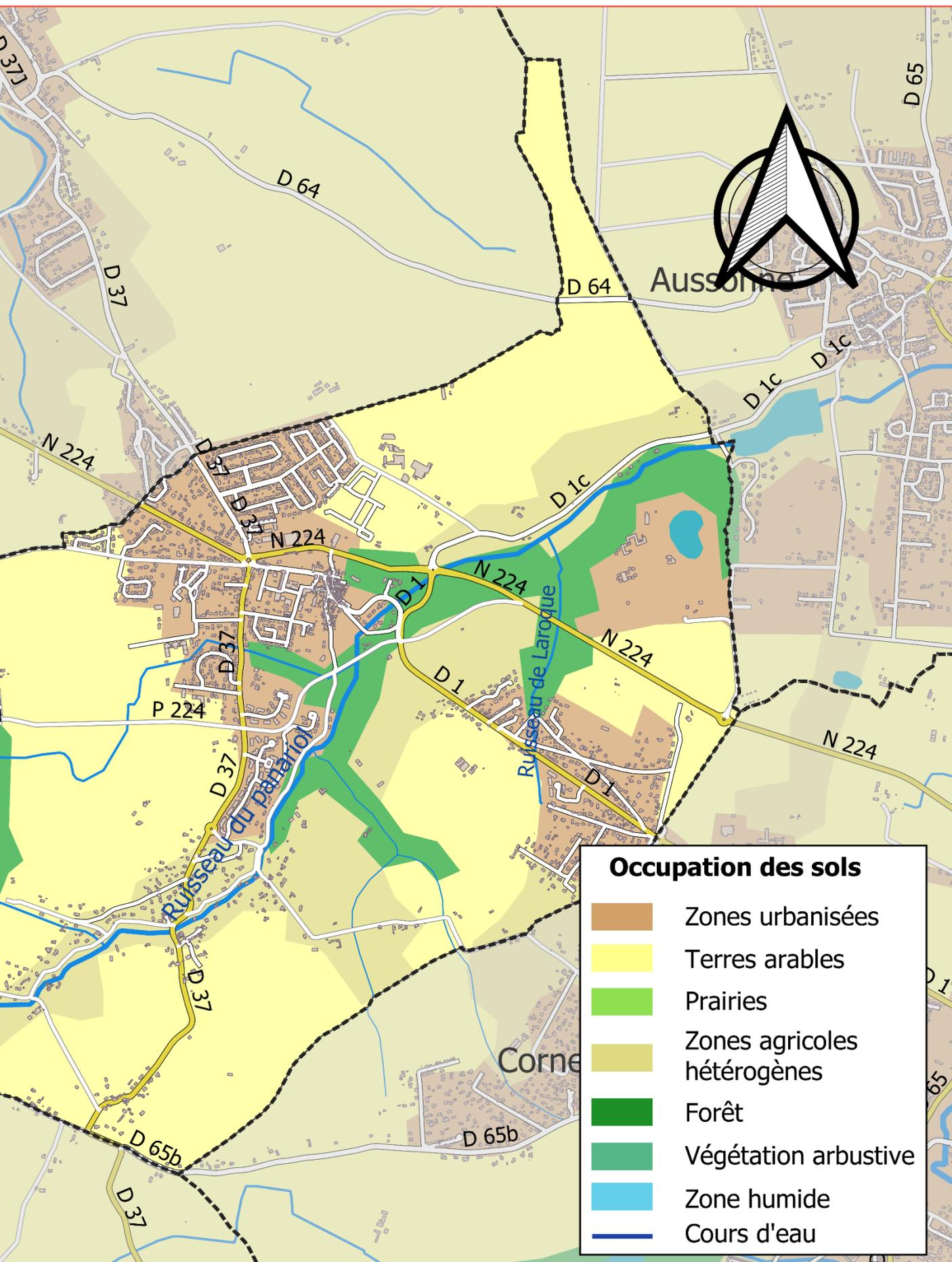
En pleine expansion, la couronne périurbaine de Toulouse voit ses paysages évoluer et s'urbaniser, et parmi les Communes la composant, Mondonville ne fait pas exception.

Mondonville, commune du Nord de la Haute-Garonne, en région Occitanie, s'étend sur un territoire de 1182 hectares sur lesquels vivent ses 5483 habitants (recensement 2020) ; les Mondonvillois et Mondonvilloises.

Elle est située en bordure de l'agglomération Toulousaine, à environ 15km de la préfecture départementale. Elle partage sa frontière avec Montaigut-sur-Save, Saint-Paul-sur-Save, Daux, Cornebarrieu, Pibrac et Aussonne, et jouit d'une proximité avec d'autres grandes communes, comme Colomiers, 7,5 km au Sud-Est, ou Blagnac et son aéroport, 9 km à l'Est.

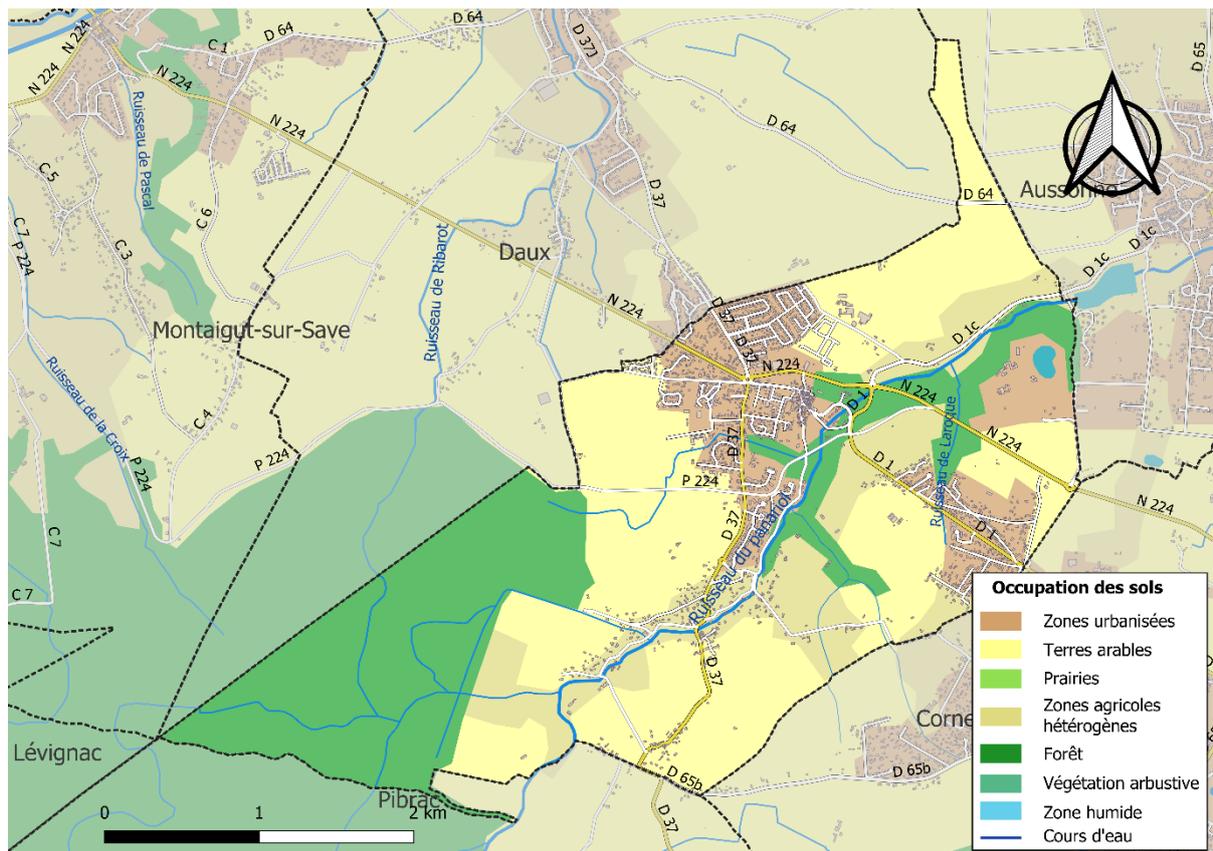






## Les espaces naturels mondonvillois

Dotée d'un cadre de vie très agréable, Mondonville était, il y a peu, une commune rurale. Elle a toutefois vu sa démographie augmenter de manière exponentielle grâce au développement de l'aéronautique dans le secteur, qui a engendré l'arrivée de nouvelles populations et a encouragé le développement de l'offre de logements sur la commune. Les prévisions démographiques prévoient d'ailleurs un maintien de cette évolution avec 6050 habitants en 2025 et 7280 habitants en 2030 (ville-data, 2030).



Malgré un étalement urbain grignotant de plus en plus les espaces agricoles et naturels, Mondonville conserve tout de même 400 hectares de zones vertes et naturelles encore bien préservées.

Ces espaces font écho au passé rural de Mondonville, en offrant la possibilité à la nature de trouver sa place dans un milieu urbain grandissant. La symbiose fragile entre nature et urbanisme impose toutefois une compréhension fine de ces écosystèmes, de leurs composantes et de leurs besoins.

L'une des principales distinctions entre ces écosystèmes est sûrement d'ailleurs leur caractérisation d' « **espace naturel** » ou d' « **espace vert** ». Bien que les deux soient soumis à des interventions anthropiques, le premier est davantage voué à une évolution spontanée, là où le second repose sur une intention d'aménagement.

Mondonville abrite un ruisseau, le Gajéa (ou Panariol), reconnu pour les caractéristiques écologiques de sa **ripisylve**, végétation bordant les cours d'eau, ainsi que deux Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (**ZNIEFF**). Mais que se cache-t-il derrière ces mots à la prononciation compliquée ? Allons voir de quoi il en retourne !

### Une ZNIEFF, c'est quoi ?

Une **Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique** (ZNIEFF) est un espace répertorié pour son patrimoine naturel, abritant une forte biodiversité.

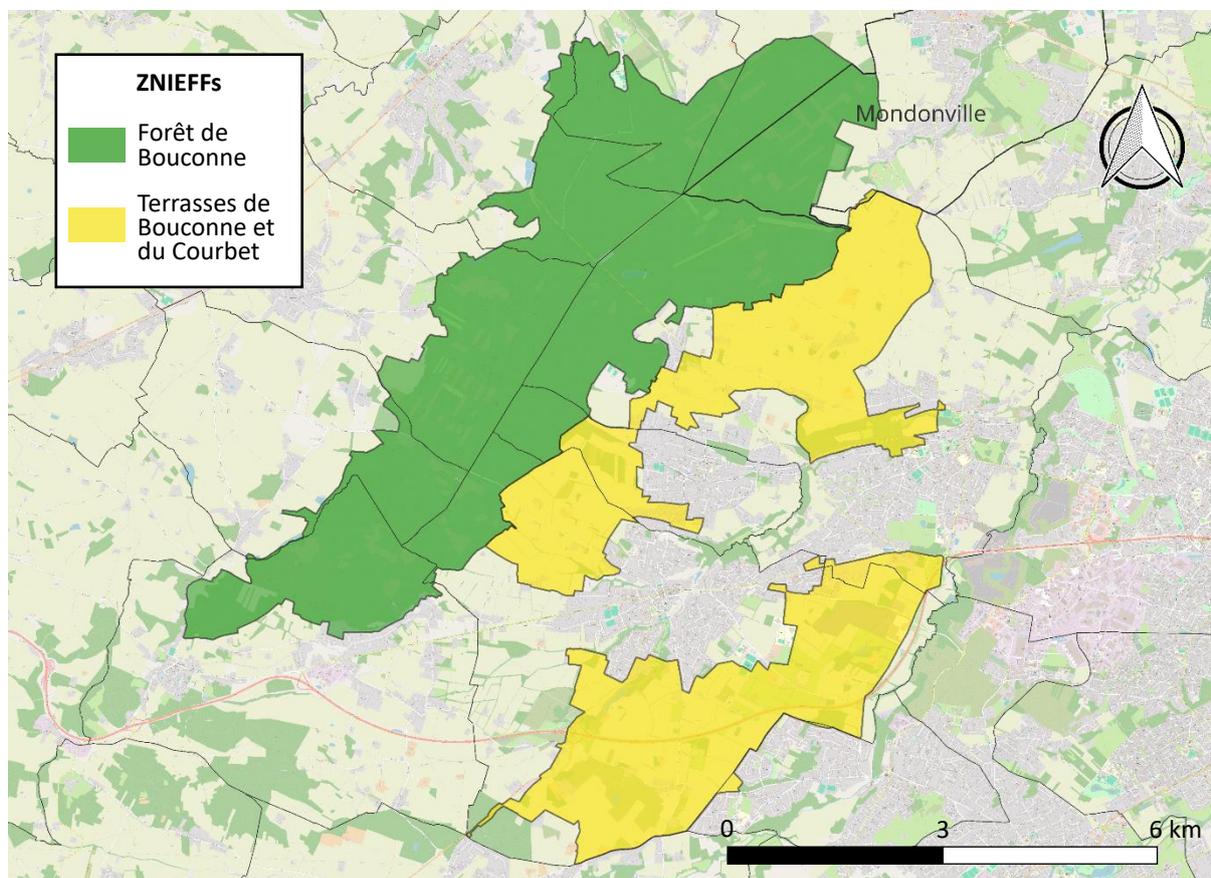
Il en existe deux types :

- **ZNIEFF de Type I**, désignant une zone ponctuelle
- **ZNIEFF de Type II**, désignant une unité cartographique bien plus complexe

Ces zones naturelles s'étendent bien au-delà du territoire d'une seule commune. Elles sont au contraire des entités reliant les communes entre elles autour d'une richesse écologique et d'enjeux partagés.

Après tout, **la nature n'a pas de frontière** !

Voyez par vous-même :



# LA FORET DE BOUCONNE

## ZNIEFF de Type I

D'une surface de 2867 hectares, le grand massif forestier de la **forêt de Bouconne** s'étend sur les territoires de 10 communes parmi lesquelles figure Mondonville.

L'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire principal du site, s'investit pour la préservation de cette ZNIEFF aux multiples enjeux écologiques. On y retrouve notamment des **espèces protégées** nationalement, comme le Rosier de France (*Rosa gallica*) ou la Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), ainsi que des espèces protégées régionalement, comme l'Iris à feuilles de graminées (*Iris graminea*).

Pour ce qui est de la faune, la forêt abrite de nombreuses **espèces déterminantes**, c'est-à-dire des espèces qui justifient la classification de ZNIEFF par leur intérêt écologique. Cela concerne particulièrement des oiseaux, plus grandement prospectés, comme l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) ou le Pic noir (*Dryocopus martius*).

Surface totale : 2867 ha

Surface à Mondonville : 257 ha



# LES TERRASSES DE BOUCONNE ET DU COURBET

## ZNIEFF de Type II

Les **terrasses de Bouconne et du Courbet** désignent une aire de plaine dominée par des espaces ouverts, des prairies et des surfaces agricoles.

Partiellement urbanisée, cette aire abrite tout de même une diversité de plantes remarquables, telles que le rosier de France et la renoncule à feuilles d'ophioglosse, espèces protégées nationalement et également présentes sur la forêt de Bouconne, ou l'Orchis lacté (*Neotinea lactea*), protégé régionalement.

Le réseau hydrographique dense, comprenant des mares et des fossés, attire également une grande variété d'amphibiens, puisque la quasi-totalité des espèces de la plaine de Midi-Pyrénées y est recensée. On observe alors des espèces comme la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), ou le Triton marbré (*Triturus marmoratus*).

Sur le plan ornithologique, le site accueille des espèces comme la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), ou l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), et d'autres espèces migratrices.

Surface totale : 2087 ha

Surface à Mondonville : 2 ha



Chevêche d'Athéna



Orchis lacté



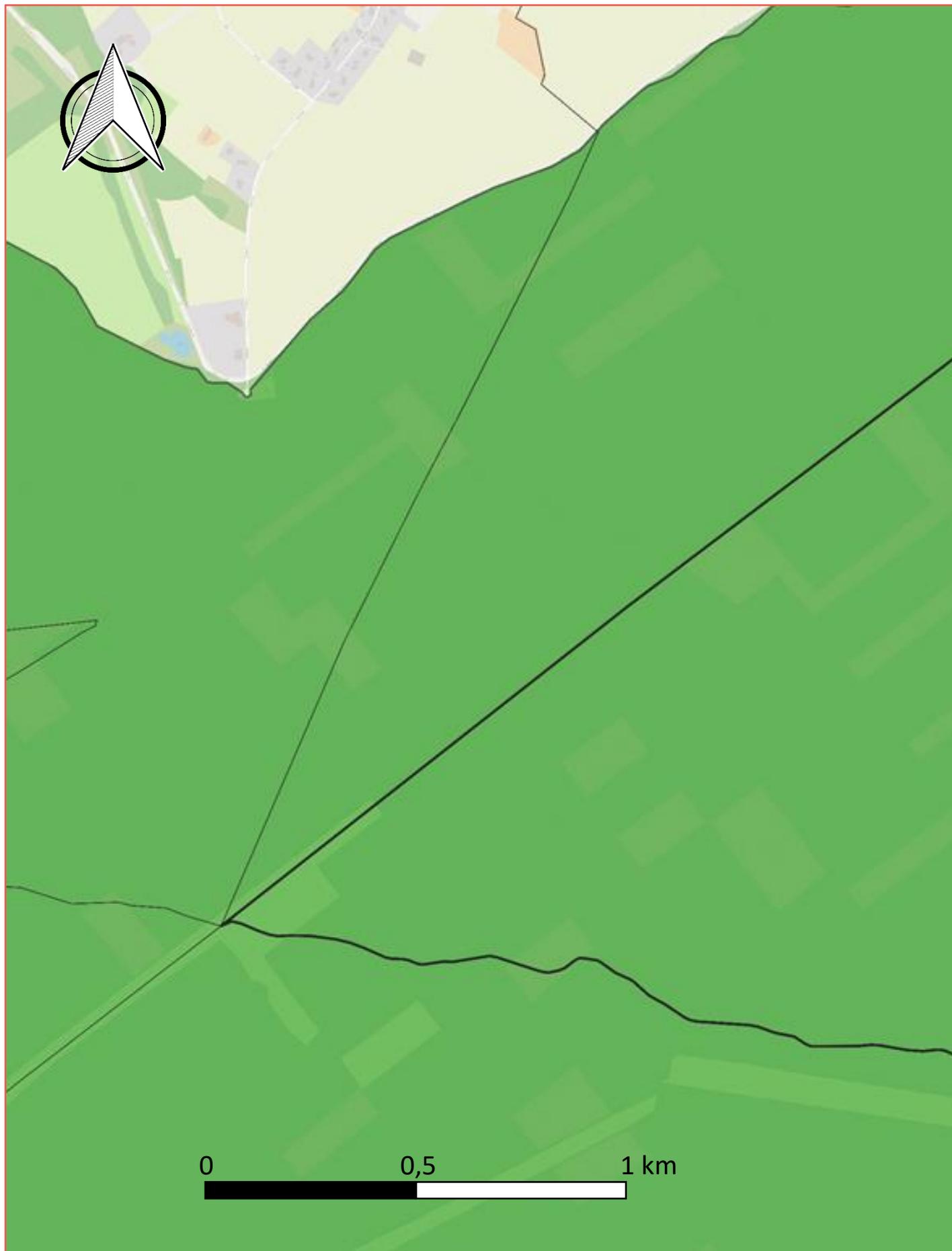
Alouette lulu

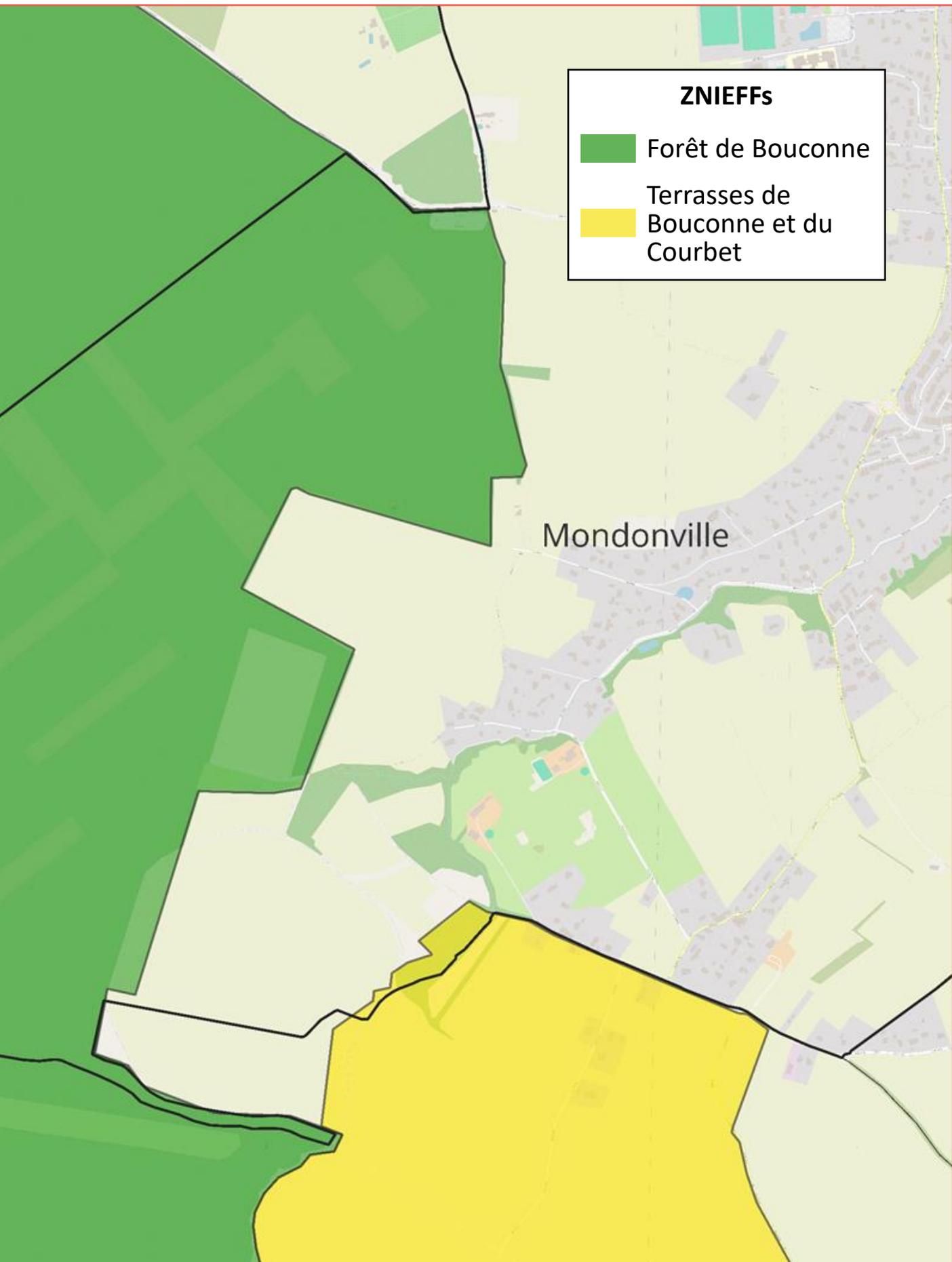


Rainette méridionale



Triton marbré





## L'Atlas de la Biodiversité Communale



L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un programme porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), permettant à une commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.

En s'engageant dans ce programme, la commune de Mondonville cherche donc à renforcer sa connaissance des écosystèmes et à identifier les habitats naturels mondonvillois, ainsi que les espèces végétales et animales qui les peuplent.

Actuellement, déjà **453 espèces** sont répertoriées par l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) sur la commune, parmi lesquelles **77 sont protégées** et **25 sont menacées**. Toutefois, de nombreux groupes taxonomiques sont encore peu prospectés, et les données les concernant sont insuffisantes pour les protéger convenablement.

L'ABC de Mondonville se déroule en 3 grandes étapes :



1. Acquisition de connaissances par l'**inventaire** des habitats et espèces
2. Partage des connaissances et **la communication** au public
3. Mise en place de projets pour **pérenniser** les engagements

### Inventaires des habitats et espèces

La connaissance des habitats et des espèces à Mondonville met en évidence la présence de réservoirs écologiques et de corridors sur la commune. Ce sont respectivement des espaces de vie et de déplacement particulièrement appréciés par la biodiversité.

Pour ce faire, une **cartographie** des milieux naturels et semi-naturels doit être établie, puis mise en relation avec un **inventaire** détaillé de la faune et de la flore. Certains taxons, ou groupes d'espèces, peu prospectés peuvent être privilégiés.

C'est le cas de l'ABC de Mondonville pour lequel toute la faune n'est pas inventoriée. Le choix a plutôt été fait de concentrer les inventaires faunistiques autour de 3 taxons :

#### Lépidoptères

Papillons

#### Orthoptères

Criquets et sauterelles

#### Avifaune

Oiseaux

## Partage des connaissances

La préservation du patrimoine naturel ne peut en aucun cas être la volonté d'une seule personne mais doit au contraire être la mission de tous. C'est pourquoi la **communication**, le partage des connaissances et la sensibilisation sont des priorités de cet ABC.

Tout d'abord, la rigueur imposée par les protocoles en place lors des inventaires assure la conformité des résultats obtenus. De ce fait, les données nouvellement acquises peuvent être diffusées à plus grandes échelles aux différents réseaux naturalistes pour enrichir des bases de données partagées (INPN, MNHN, LPO etc.).

De plus, afin de renforcer la cohésion environnementale dans les projets qu'ils mènent, les élus et agents municipaux sont formés et accompagnés par des organismes naturalistes. Ils sont ainsi encouragés à davantage prendre en compte la biodiversité dans leurs décisions ; penser végétal, Trames vertes et bleues etc.

Enfin, il est de la volonté des équipes communales d'intégrer les citoyens à toutes les étapes de l'ABC. De nombreuses actions de sensibilisation à destination d'un public citoyen sont donc adressées à tous ; les plus jeunes lors d'animations scolaires, les familles lors de la fête de la nature, les associations etc.

---

## Projet de gestion différenciée

Après l'acquisition puis la diffusion de toutes ces données naturalistes, leur **valorisation** semble être la suite logique du déroulement de l'ABC.

Parmi les nombreux projets de valorisation portés par les équipes communales (Protection des Trames Vertes et Bleues, renforcement de la Trame Noire, Aménagement du Gajéa etc.), l'une des ambitions majeures de l'ABC de Mondonville est de définir un Plan de Gestion Différenciée des espaces verts communaux.

La Gestion Différenciée est une nouvelle approche des espaces verts qui vise à adapter leur gestion à plusieurs facteurs ; leur **situation**, leurs **usages**, leur **vocation**, etc. et ce, de façon à renforcer leurs fonctions écosystémiques.

Elle part d'un constat : la pelouse d'un parc, d'une prairie, d'un rond-point, ou encore d'un terrain de foot, **ne sont pas les mêmes** ; elles ne jouent pas le même rôle, autant auprès des citoyens, que de la faune et de la flore, et doivent bénéficier d'une gestion adaptée.

Par ailleurs, prendre en compte ces variables dans la gestion des espaces verts permet également de limiter l'usage de nombreuses ressources. En effet, la Gestion Différenciée cherche à limiter l'usage de l'eau, de produits phytosanitaires, ou encore d'énergie.



# Le Plan de Gestion Différenciée des espaces verts communaux

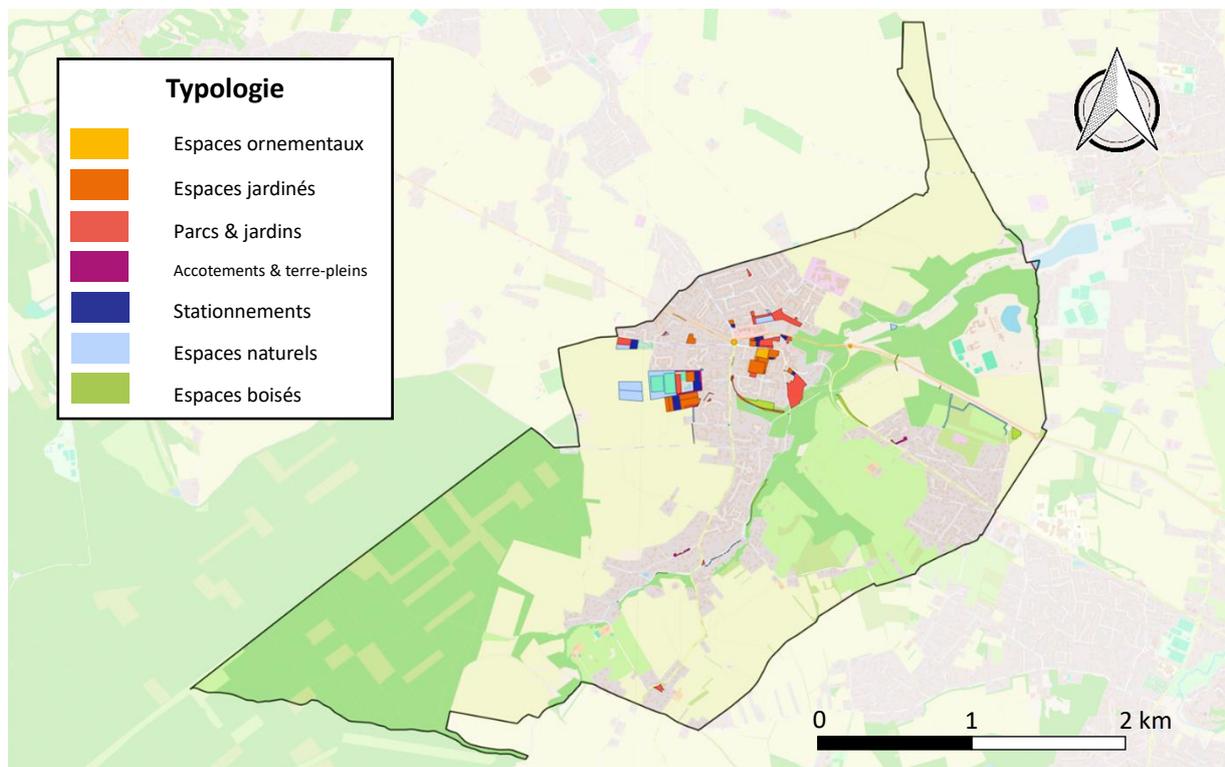
## Les espaces verts communaux

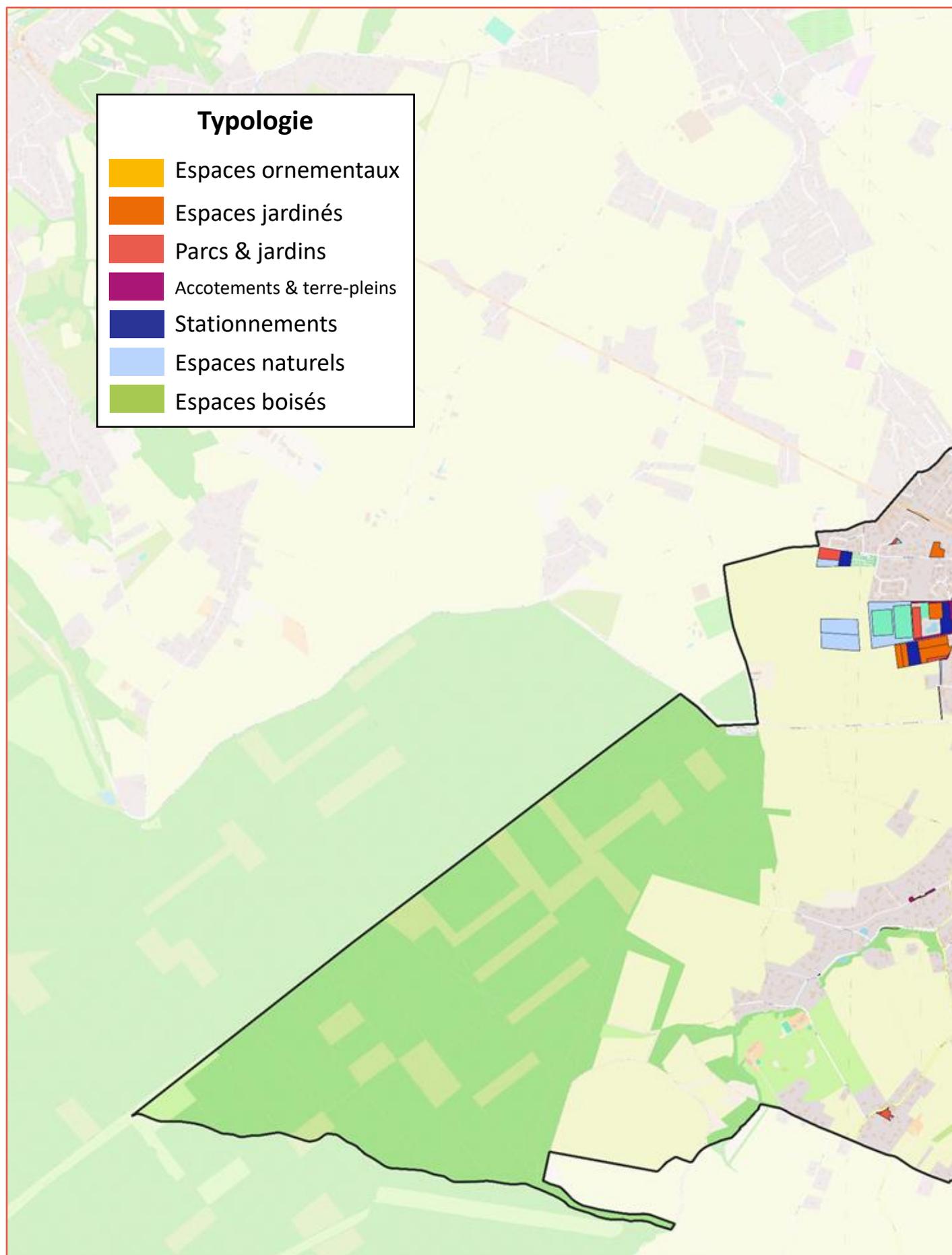
L'acquisition de données relatives aux espaces naturels mondonvillois et à leurs enjeux, rend possible la création d'un Plan de Gestion Différenciée des espaces verts et naturels.

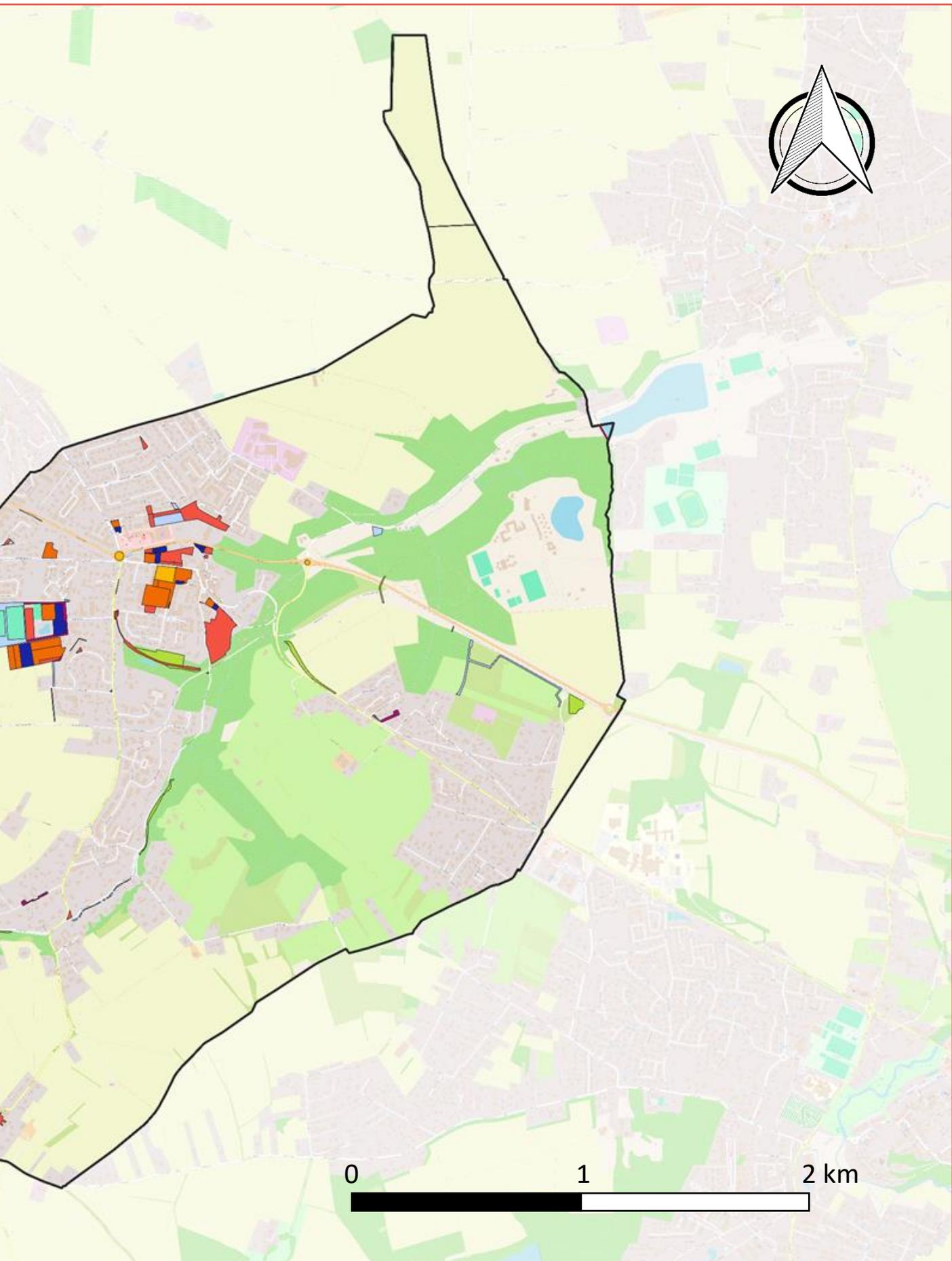
La bonne mise en œuvre d'un Plan de Gestion Différenciée requiert une compréhension approfondie des enjeux, des besoins et des usages de chacun des espaces concernés. L'étude de ces éléments met en évidence des différences entre chaque espace qui justifient le besoin d'une Gestion Différenciée, mais met également en lumière des caractéristiques communes.

Ces dernières offrent la possibilité d'établir une **typologie** des espaces verts ; une classification regroupant les centaines de parcelles communales en une série d'espaces « types », sans laquelle la Gestion Différenciée serait irréaliste.

Propres à chaque commune, les **7 espaces** présentés dans la typologie suivante ont été spécifiquement définis pour Mondonville.







## Espaces ornementaux

### Définition

Les espaces ornementaux désignent les espaces dont on souhaite qu'ils soient le reflet de la beauté de Mondonville. Ce sont donc des lieux d'affluence qui seront embellis par la plantation de nombreuses plantes locales.

Les espèces végétales choisies seront issues de la palette « vivaces » produite par la mairie de Toulouse. Le choix sera fait selon des critères esthétiques, tout en conservant une fonctionnalité écologique, grâce à des plantes résistantes, colorées, diversifiées, et dont la période de floraison sera étalée sur une longue période. La priorité sera donnée aux plantes mellifères, dont le nectar permet la production de miel. Par ailleurs, conformément à la charte « Engagé pour le végétal » à laquelle la municipalité a adhéré, les plantations seront systématiquement faites en pleine-terre.

Finalement, des zones enherbées pourront tout à fait être conservées, notamment pour permettre aux citoyens d'y marcher et aux enfants d'y jouer, comme à l'habitude.

*À Mondonville, les espaces ornementaux désignent le parvis de l'hôtel de ville, ainsi que les giratoires des axes principaux.*

L'objectif étant d'aller **de ceci...**

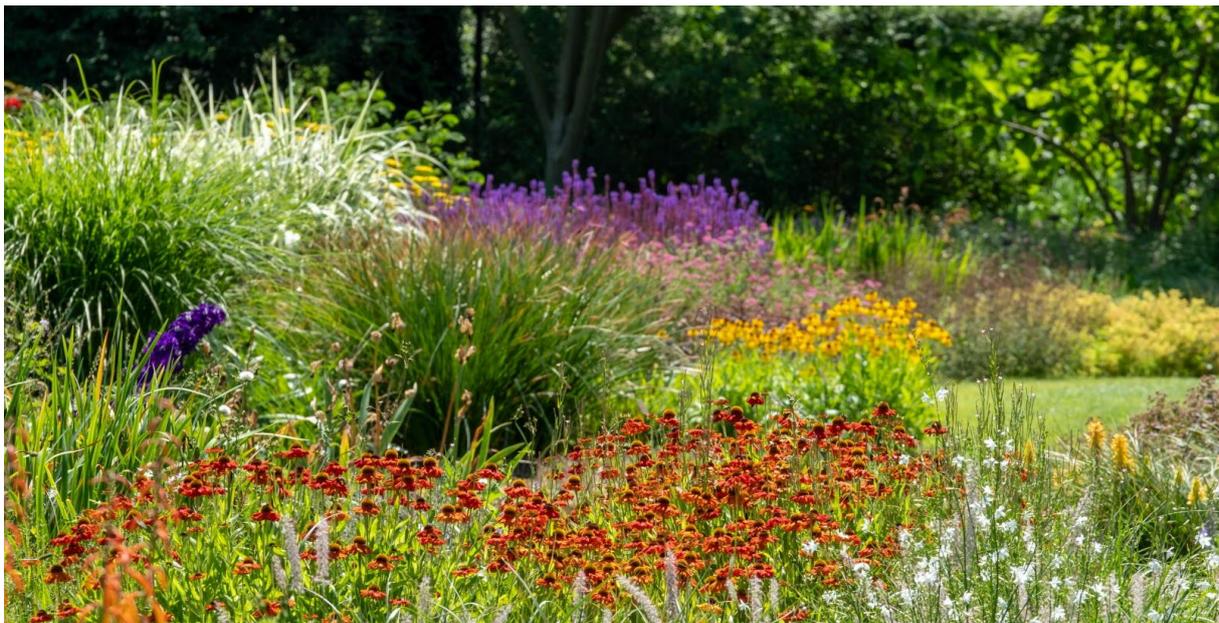


Mairie de Mondonville



Giratoire de Carrefour

...vers cela :



---

## Enjeux

Les espaces ornementaux créent un environnement agréable pour les citoyens et favorisent l'acceptabilité sociale de la gestion différenciée par ces derniers, en créant de nouveaux espaces colorés et riches.

Actuellement, les agents effectuent déjà une tonte régulière sur les espaces ciblés. La plantation de végétaux ornementaux permet de maintenir cette pratique tout en réduisant les surfaces à entretenir.

---

## Espaces jardinés

---

### Définition

Au même titre que les espaces ornementaux, les espaces jardinés sont des milieux marqués d'un certain esthétisme et situés devant les principales infrastructures de Mondonville. Toutefois, la végétation qui y est plantée est assez différente ; peut-être moins fleurie et colorée, mais plus fonctionnelle, notamment du fait de ses propriétés écologiques.

Les végétaux qui y sont plantés sont eux-aussi issus de la palette végétale « vivaces » de la mairie de Toulouse. Ils seront adaptés au climat local, résistants, peu exigeants en eau et structurants pour le sol. Ces espaces bénéficieront donc d'un entretien, mais le choix des plantes est tel que celui-ci reste limité. Les arbres déjà présents, quant à eux, y seront conservés, et seront entourés de plantes basses et couvre-sols qui leur assureront fraîcheur et protection, face aux outils de taille par exemple.

*À Mondonville, les espaces jardinés désignent surtout les devantures des bâtiments clés de la vie mondonvilloise ; les devantures du **Complexe Orion**, les contours des **écoles** etc.*

L'objectif étant d'aller **de ceci**...



...vers cela :



---

## Enjeux

Pour les citoyens, ces espaces sont agréables et associent la fonction esthétique à la fonction d'usage. Pour les agents municipaux, ils réduisent grandement les tontes et requièrent un entretien moins important qu'avant.

Pour la biodiversité, ce sont des milieux d'accueil essentiels.

---

## Parcs & Jardins

---

### Définition

Les parcs et les jardins ont pour point commun qu'ils sont des lieux conviviaux où s'asseoir et se détendre. Toutefois, ils intègrent également des fonctions écologiques très importantes puisque l'Homme n'y impose pas un contrôle total, mais laisse à la nature la liberté de prospérer.

Pour ces raisons, les parcs et les jardins sont les espaces où la notion de différenciation est la plus marquée. Plusieurs types de tontes y seront pratiquées. Dans les zones les plus inaccessibles, les bordures de ruisseau et entre les arbres, la fauche tardive créera des corridors écologiques, des zones où la biodiversité peut vivre, se déplacer, se reproduire, en toute liberté. Le reste du parc, sera soumis à une tonte raisonnée, laissant les végétaux se développer suffisamment pour atteindre la floraison, sans pour autant entraver les activités humaines et l'accessibilité. Enfin, des chemins menant aux infrastructures seront dessinés dans le parc grâce à une tonte plus classique, guidant ainsi les usagers sur des sentiers définis. Ces chemins ne sont d'ailleurs pas définitifs, et pourront être redessinés d'une tonte à l'autre, renouvelant ainsi les paysages des parcs. Ils indiqueront également aux habitants que ces espaces n'ont pas été abandonnés par la commune et favoriseront l'acceptabilité sociale.

*À Mondonville, les parcs sont par exemple le **parc de la Tuilerie**, le **parc des hauts du moulin**, alors que les jardins sont d'avantage localisés dans les zones résidentielles.*

L'objectif étant d'aller **de ceci...**



Parc de la Tuilerie

...vers cela :



---

## Enjeux

Les parcs durables sont parmi les éléments les plus importants pour favoriser la biodiversité sur un territoire puisqu'ils sont un garde-manger pour les pollinisateurs et un lieu de vie pour la faune et la flore.

Ils offrent également une diversité florale, et des odeurs qui profiteront aux usagers.

---

## Accotements & terre-pleins

---

### Définition

Les accotements et terre-pleins sont les espaces végétalisés longeant les trottoirs, les pistes cyclables et les routes.

Généralement, ces voies sont entretenues par les agents municipaux. Cependant, il n'est pas rare que les particuliers prennent part à leur gestion afin d'entretenir les devantures de leurs maisons. La stratégie à suivre pour ces espaces est donc différente puisqu'elle repose autant sur une réduction des tontes de la part des agents, que sur une bonne communication et une participation des citoyens. Grâce à leur implication, ils prendront conscience que ces voies sont propices au développement d'une végétation spontanée qui n'est pas négative. L'objectif est de redonner sa place au « sauvage et local ». Il est également possible d'encourager la plantation de fleurs indigènes mellifères et esthétiques. Il existe notamment des programmes tels que « je jardine ma ville » ou « sauvages de ma rue » qui encouragent l'effort citoyen en faveur de la nature en ville.

L'objectif étant d'aller **de ceci...**



...vers cela :



## Enjeux

Très présents en milieu urbain, les accotements et terre-pleins sont un des outils les plus précieux pour favoriser l'implication citoyenne dans la Gestion Différenciée. Prendre conscience qu'elles ne doivent pas nécessairement être planes et stériles indique un changement fort dans la perception citoyenne vis-à-vis de la biodiversité. Il est donc primordial d'impliquer les particuliers et de communiquer avec eux, pour qu'ils réalisent tous les bénéfices écosystémiques et sociaux de ce genre de pratiques.

## Stationnements

Les surfaces de stationnement, du fait de leur imperméabilité et des îlots de chaleur qu'ils créent, préoccupent. Pourtant, qu'ils soient publics ou résidentiels, les parkings mondonvillois profitent généralement d'une bordure végétalisée sur laquelle agir.

L'objectif, à défaut de désimpermeabiliser les sols, est de valoriser ces surfaces végétales non ou peu artificialisées pour apporter de la fraîcheur à différents niveaux sur les parkings. Des arbres et arbustes y sont d'ores et déjà plantés. Toutefois, ils sont peu adaptés aux conditions pédoclimatiques et se meurent. L'objectif sera donc de les remplacer à la mort de chaque individu par une nouvelle essence en se référant à la palette végétale « arbres et arbustes » de Toulouse Métropole. Comme préconisé par le Plui-H, un arbre sera planté pour 3 emplacements, apportant ombre et fraîcheur. L'humidité au sol sera quant à elle maintenue grâce à des plantes basses et couvre-sols choisies parmi la palette végétale « vivaces » de la mairie de Toulouse et plantées entre chaque arbre. Ces plantations limiteront par la même occasion le besoin d'entretien et participeront à la réduction des phénomènes d'îlots de chaleur.

L'objectif étant d'aller **de ceci...**



Complexe Orion



Le Gajea

...vers cela :



---

## Enjeux

Au niveau des stationnements, la végétalisation est le premier pas vers une réduction des îlots de chaleur et une meilleure infiltration de l'eau dans des espaces où le sol est massivement imperméabilisé.

---

## Espaces naturels

---

### Définition

Les espaces naturels sont des milieux où l'intervention humaine est limitée afin de privilégier le développement de la biodiversité spontanée. Là, l'opportunité est donnée à la flore sauvage de se développer jusqu'à sa montée en graine, qui servira ensuite à la faune pour son alimentation.

Jusque-là, ces espaces étaient tondus comme l'ensemble des parcelles gérées par la commune. La désignation d'espace naturel de certaines parcelles a donc été un choix pour réintégrer une nature sauvage en ville, notamment dans les zones peu fréquentées. Par ailleurs, leur intégration renforcera certaines fonctions écologiques comme l'infiltration de l'eau dans les bassins d'orage.

Une fauche tardive facultative permettra de conserver les milieux et prévenir leur fermeture sans pour autant trop impacter la biodiversité. Finalement, bien que le bois mort soit conservé pour nourrir les insectes et offrir aux oiseaux des lieux où nicher, certaines branches pourront être prélevées lorsqu'elles entravent la sécurité des usagers.

*À Mondonville, les espaces naturels désignent des zones **peu piétinées** et/ou **peu fréquentées**, mais également les **bassins d'orage** dispersés sur la commune.*

L'objectif étant d'aller **de ceci...**



...vers cela :



---

## Enjeux

Les espaces naturels sont particulièrement appréciés pour leurs fonctions écologiques. Ils laissent la biodiversité se développer très librement en ville et profitent par la même occasion aux usagers. En effet, laisser la végétation se développer dans ces milieux augmente significativement le taux de matière organique présente dans le sols. A son tour, cette matière organique dans les sols favorise l'infiltration de l'eau et réduit de ce fait les risques d'inondation. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces milieux concernent également les bassins d'orage de la commune.

---

## Espaces boisés

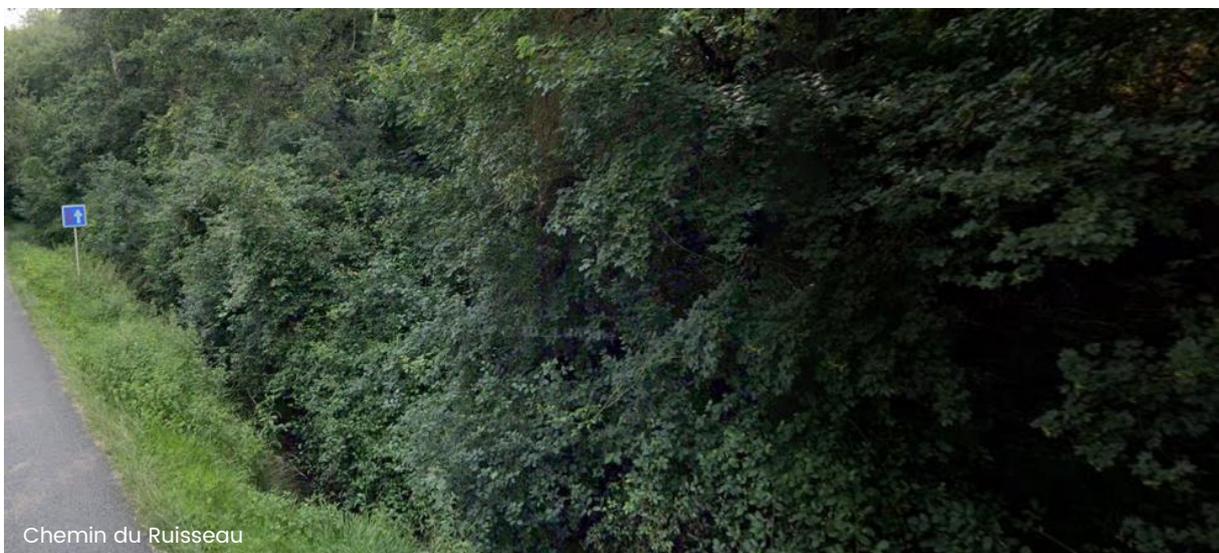
---

### Définition

Les espaces boisés désignent des zones de terre dominées par des arbres en densité importante et une végétation associée. Les forêts jouent un rôle particulièrement important en fournissant des habitats vitaux pour de nombreuses espèces de plantes et d'animaux et sont également cruciales dans la régulation du climat, la conservation de l'eau ou la préservation des sols. Bien qu'impactés par le passage des humains, l'environnement urbain à proximité, ou des interventions anthropiques ponctuelles, ces milieux ne sont pas soumis à l'urbanisme.

Ils sont laissés en pleine autonomie afin de permettre à la biodiversité spontanée de s'installer, et ce, durant plusieurs cycles.

Voici certains espaces **boisés** :



## Documents Annexés

L'ensemble des éléments techniques relatifs à l'instauration de la Gestion Différenciée peuvent être retrouvés dans les documents annexés.

Le « document technique » précise les zonages exacts des parcelles sur lesquelles sera appliquée la gestion différenciée, ainsi que le type d'espace associé aux parcelles. Puis, il définit en détail l'intégralité des actions d'entretien qui seront menées, le matériel à utiliser ou encore les dates auxquelles réaliser ces actions.

Ce document est également à mettre en relation avec les palettes végétales « vivace » de la mairie de Toulouse et « arbres » de Toulouse Métropole, desquelles seront issues les espèces végétales locales qui orneront Mondonville.





# Application

## Cas concret

Partie

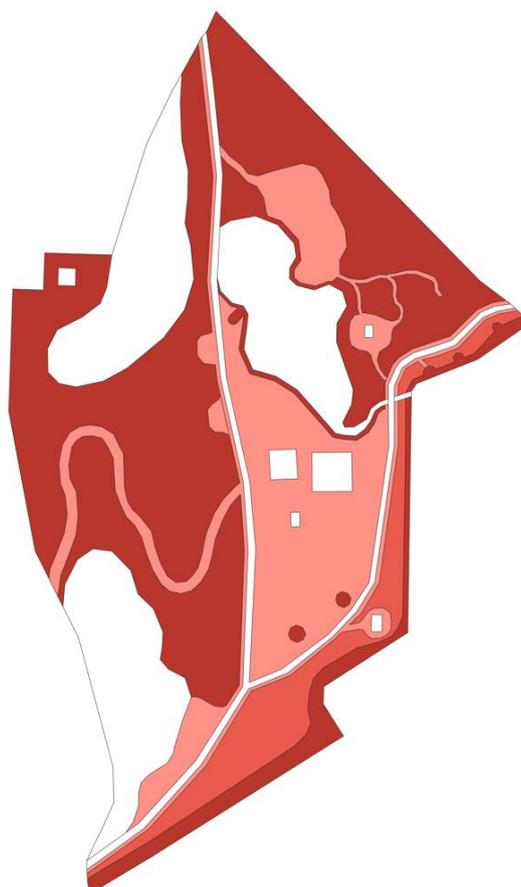
### Le Parc de la Tuilerie

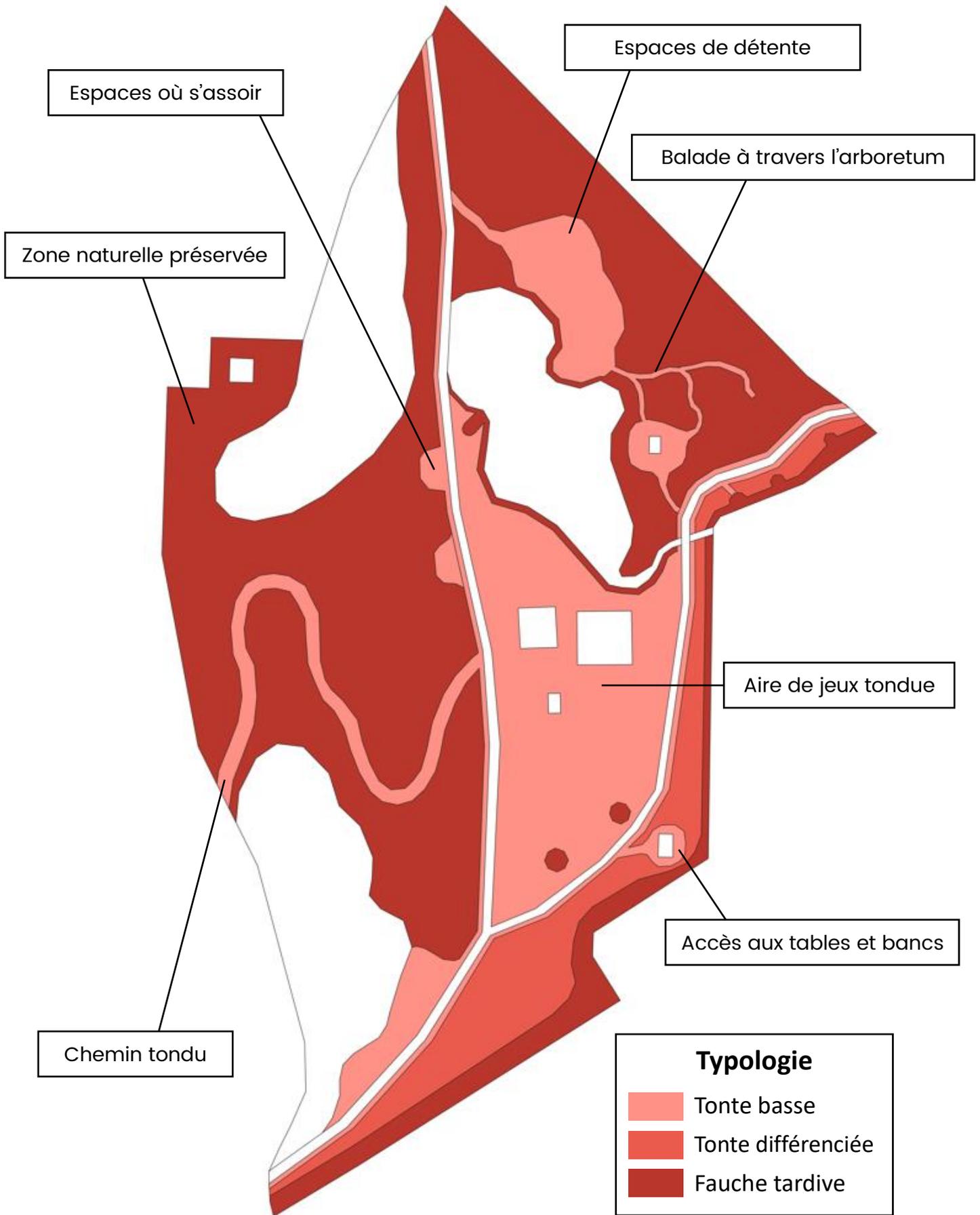
La mise en place de la Gestion Différenciée n'est pas l'ambition d'une journée. Il s'agit au contraire d'un travail de longue durée pour d'une part changer les pratiques, et d'autre part changer les mentalités.

Face à ce constat, la commune de Mondonville s'engage. Elle a identifié certains secteurs de son territoire sur lesquels débiter de façon significative les travaux de Gestion Différenciée, avant d'étendre au fur et à mesure ces pratiques sur le reste du territoire.

L'un des secteurs identifiés est le Parc de la Tuilerie. Celui-ci, en plus d'être un lieu clé de Mondonville qui touche une grande part de ses habitants, il profite de nombreux espaces verts propices à une gestion différenciée.

Typologie	
	Tonte basse
	Tonte différenciée
	Fauchage tardif





Pour un secteur comme celui du Parc de la Tuilerie, couvrant 1,54 hectares, , la Gestion Différenciée permet le maintien des activités de détente et de jeux, tout en profitant à la biodiversité et aux citoyens.

Par le passé, 12 tontes annuelles étaient menées sur ce parc, représentant une surface annuelle de 18,45 hectares tondus.

	Parc de la Tuilerie
Surface (ha)	1,54
Nombre tontes / an	12
Surface tondue (ha/an)	18,45

Désormais, grâce à la Gestion Différenciée, ce ne sont plus que 8,02 hectares qui seront tondus chaque année, soit presque 2,5 fois moins.

	T	TD	FT	TOTAL
Surface (ha)	0,46	0,14	0,93	1,54
Nombre tontes / an	12	4	2	
Surface tondue (ha/an)	5,61	0,55	1,86	8,02

T = Tonte / TD = Tonte Différenciée / FT = Fauche Tardive

Les travaux suivront alors le calendrier suivant :

JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
		T TD FT	T T	T T TD	T T	T		T T TD FT	T TD	T	

Tout en améliorant le **confort des citoyens** mondonvillois, la Gestion Différenciée devient donc une solution durable et réaliste pour offrir à la biodiversité un **lieu de vie propice**. Elle permet par la même occasion aux sols et aux végétaux d'assurer leurs **fonctions écologiques**, participant à la réduction des effets liés au changement climatique.



## Conclusion

La mise en place d'un plan de gestion différenciée marque une étape cruciale dans notre démarche de gestion durable et respectueuse de nos espaces verts. En adoptant des pratiques de gestion adaptées aux spécificités écologiques, esthétiques et fonctionnelles de chaque site, nous nous engageons à préserver la biodiversité, à valoriser le patrimoine paysager et à répondre aux attentes des usagers de manière équilibrée.

Ce plan, fruit d'une réflexion collective et d'une analyse approfondie, vise à instaurer une gestion plus rationnelle et durable de nos espaces verts. Il repose sur des principes écologiques solides, tels que la réduction des interventions mécaniques, l'usage raisonné des produits phytosanitaires, et la promotion des espèces locales et des milieux naturels diversifiés.

Nous sommes convaincus que cette approche différenciée apportera des bénéfices tangibles et durables, tant pour l'environnement que pour la communauté. Elle permettra non seulement de créer des espaces plus résilients face aux changements climatiques, mais aussi d'offrir aux citoyens des lieux de vie plus agréables, diversifiés et accueillants.

La réussite de ce plan dépendra de notre capacité à suivre les préconisations établies, à adapter continuellement nos pratiques aux évolutions du contexte environnemental et social, et à impliquer l'ensemble des acteurs concernés, des agents de terrain aux citoyens. Il s'agit d'un processus dynamique et évolutif, nécessitant un engagement constant et une volonté de progresser.

Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées dans l'élaboration de ce plan et à inviter chacun à contribuer activement à sa mise en œuvre. Ensemble, œuvrons pour des espaces verts plus durables, plus riches et plus harmonieux.



Document rédigé par Baptiste LOCQUET

Sous la tutelle de :

Cédric LE NEVANEN

Claudine PEYRE

Avec le soutien de :

Maxime WITTERKOER

